

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **84 (1948)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Le Bulletinier...* — Vaud : *Du Bulletinier 1947...* — *A la Bulletinière 1948.* — *Allocution de M. P. Oguey à l'assemblée générale S.P.V.* — *A.V.M.G.* — Genève : *U.I.G.M. : Assemblée administrative.* — *U.I.G.D. : Assemblée administrative.* — Neuchâtel : *S.P.N. : Compte rendu financier* — *Assemblée des délégués.* — *Appel aux membres de la S.P.N.* — *Des ardoises pour le Tyrol.* — Jura : *S.P.J.* — *Un vœu avant le congrès.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Edm. Altherr : *Chronique des Grangettes (III).* — *57e cours normal de travail manuel et d'école active.* — *Bibliographie.*

PARTIE CORPORATIVE

LE BULLETINIER

se permet de rappeler à tous ses correspondants les recommandations suivantes :

1. Tout article doit passer par les correspondants officiels des sections :

S.P.V. : Mlle M. Magnenat, avenue du Mont-Pélerin, Vevey.

U.I.G.M. : I. Matile, Collonge-Bellerive.

U.I.G.D. : Mlle B. Godel, Boulevard de la Tour, 10.

U.A.E.E. : Mme Conne-Mathil, Cour Saint-Pierre, 5.

S.P.N. : S. Zwahlen, Areuse-Boudry.

S.P.J. : Reber, Reconvilier.

Je saisis cette occasion pour souhaiter une très cordiale bienvenue à Mlles Magnenat et Godel, et à M. Reber, nouveaux correspondants, et pour remercier de leur bienveillance et de leur dévouement les anciens — ceux qui continuent et ceux qui se sont retirés.

2. Le dernier délai d'arrivée à la case postale No 3 est le lundi à 17 heures ; je ne peux pas garantir la parution à la fin de la semaine des envois tardifs.

3. Le Bulletin ne comprend en moyenne que 8 pages. C'est peu. Sachez que je viens de faire aiguïser mes grands ciseaux (à vrai dire, ils s'étaient rouillés, faute d'usage). A bon entendeur...

4. N'écrivez vos communications que sur un seul côté de la page. Les typos vous en sauront gré.

A l'avance, merci.

G. W.

VAUD

DU BULLETINIER 1947...

Avant de passer la plume à Mlle Magnenat, je m'en voudrais de tourner la page sans remercier mes collègues-lecteurs : ils ont eu de la gentillesse à mon égard et ne m'ont point trop cherché querelle tout au long de l'année.

J'ai essayé d'être sincère en croyant défendre l'école, le corps enseignant et aussi les mioches qui nous sont confiés ; je l'ai fait parfois avec le sourire, sourire pas méchant pour un brin et qui, je vous l'assure, ne cachait aucune intention mauvaise ; sourire qui, pourtant, a quelquefois blessé ou simplement déplu « là-haut ». Qu'on me pardonne une dernière fois ce terme « révolutionnaire » ; je ne l'emploierai plus, parce que, dès aujourd'hui, j'ai fini... de sourire !

Roger Gfeller.

P.S. — Je tiens aussi à remercier notre rédacteur G. Willemin pour toute la gentillesse qu'il a mise au service de notre chronique.

... A LA BULLETINIÈRE 1948

« Une maîtresse d'école enfantine bulletinière de la Société pédagogique vaudoise... où va-t-on ? » vont se demander plusieurs d'entre vous. Eh bien ! chers collègues, j'espère que vous vous y habituerez. Ne soyez pas trop inquiets, l'année sera vite passée et la S.P.V. est assez forte pour sortir indemne de l'épreuve.

Les décisions et communications du comité central vous seront transmises dans le style d'une maîtresse d'école enfantine et vous aurez ainsi beaucoup de facilité à les saisir ! Mais lorsqu'il faudra aborder des sujets où je suis incompétente, j'aurai recours à un de mes collègues du comité et de cette façon vous serez tout de même bien renseignés.

Avant de l'entreprendre, je veux vous demander votre aide pour ce travail ; dites-moi ce que vous aimeriez voir traiter dans les pages qui nous sont réservées et ne manquez pas d'envoyer quelques lignes lorsque vous aurez une opinion à exprimer sur un sujet intéressant l'ensemble de la S.P.V.

Il me faudra aussi votre indulgence ; je sais que je puis y compter, c'est pourquoi je me mets en route sans trop d'appréhension pour une année de « bulletinage ».

M. Mt.

ALLOCUTION DE M. P. OGUEY A L'ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

M. Oguey, chef du Département de l'instruction publique, a bien voulu, répondant à notre demande, nous envoyer le texte de l'allocution qu'il a prononcée lors de notre assemblée générale. Nous sommes heureux d'en publier quelques extraits pour ceux de nos collègues qui ont été empêchés d'assister à la rencontre du 15 février.

Après avoir transmis un message de M. le conseiller d'Etat Jaquet qui, absent de Lausanne, n'avait pu prendre congé de la S.P.V., M. Oguey adressa une pensée reconnaissante à notre ancien chef :

« L'ancien vous le connaissez. Vous avez pu apprécier en lui cette objectivité, cette conscience qui font l'homme d'Etat de chez nous, cette compréhension bienveillante aussi, cette urbanité qui font le gentilhomme. Le nouveau s'efforcera de ne pas vous faire trop regretter

l'ancien et de mériter non seulement la confiance du gouvernement qui l'a mis à ce poste, mais la confiance du corps enseignant tout entier. J'espère y parvenir. D'ailleurs, nous avons toutes raisons de nous comprendre, et par suite, de nous entendre.

Il y a huit jours encore, je vous aurais dit « chers collègues » et en toute sincérité. Car s'il y a dans l'enseignement des degrés différents par l'âge des élèves et l'orientation de leur vie scolaire, leur destination, pourrait-on dire, et la part plus ou moins grande de la formation et de la culture proprement intellectuelles, les maîtres de tous les degrés sont des collègues, s'ils sont des éducateurs. Et ils doivent l'être... c'est-à-dire former le caractère et développer la personnalité de ceux qui leur sont confiés, de les améliorer en toutes choses. Partout, et le professeur de construction de machine, en dépit des apparences, est sur pied d'égalité avec le maître d'histoire, il s'agit d'influence personnelle, et non de méthode appliquée, non de matière, mais d'esprit. »

Abordant la question des dispositions transitoires pour la mise en vigueur du nouveau statut des fonctions publiques, M. Oguey dit :

« Le Conseil d'Etat s'occupe activement de la classification des fonctions et de l'organisation de l'administration ; il étudie les dispositions transitoires du nouveau statut, notamment l'établissement des chiffres des traitements pour 1948. Et quand je dis qu'il s'en occupe activement, ce n'est pas une manière de parler.

Ces derniers temps, paraît-il, des membres du personnel enseignant ont manifesté quelque impatience, ce qui est fort compréhensible ; ils ne sont pas les seuls d'ailleurs. Mais il faut comprendre que la question doit être étudiée et résolue pour l'ensemble du personnel dont le personnel enseignant, à titres divers, représente environ la moitié.

Dans la fixation du traitement de 1948, on tiendra compte, dans certaine mesure, à la fois des années de service effectuées et de l'amélioration globale apportée aux traitements par la nouvelle échelle. Les instituteurs et institutrices pouvaient se demander si du fait que leur traitement est payé à la fois par les communes et l'Etat, selon un système que vous connaissez, le statut nouveau pourrait leur être défavorable, dans certaines communes tout au moins, par rapport à la situation actuelle. A ce propos je vous rappelle que si le Grand Conseil où les syndics et municipaux sont largement représentés, a adopté les dispositions nouvelles, c'est en raison de la mesure suivante et des exposés faits devant l'assemblée par le chef du Département des finances : L'élévation du traitement de base, payé par les communes, englobant une partie des augmentations pour années de service, payées par l'Etat, ce dernier ristournera aux communes l'économie momentanée réalisée de ce fait.

En conséquence, il apparaît que les communes ne pourraient désavantager les instituteurs ou institutrices qu'en réduisant le supplément de loyer qu'elles accordent actuellement en sus du chiffre légal. Sur ce point, l'Etat ne peut pas intervenir formellement, mais il y a tout lieu

de croire que les communes ne prendront pas une mesure de ce genre. En effet, nous avons constaté que les budgets pour 1948 de plusieurs communes importantes portent intégralement les augmentations résultant des dispositions nouvelles, prouvant ainsi qu'aucune réduction n'a été apportée aux indemnités anciennes.

Je puis vous assurer enfin que le Conseil d'Etat, qui a étudié le statut des fonctions publiques en s'efforçant d'améliorer la situation de chacun, continue à travailler dans le même esprit d'équité. Et, fidèle à sa ligne de conduite, il convoquera prochainement une délégation de votre fédération pour lui faire part, tous chiffres en main, de ses intentions définitives.»

M. Oguey conclut en ces termes :

« L'enseignement primaire n'est-il pas le plus important ? Je ne parle pas du nombre, bien entendu, mais le plus important parce qu'il prend l'enfant à l'âge le plus tendre et le rend à un âge où il est, en puissance du moins, déjà formé... Voilà pourquoi je suis heureux d'être ici avec des membres de la S.P.V.

« J ne vous connais pas encore tous, mais je sais que le corps des instituteurs et des institutrices primaires fait son devoir, et j'en connais quelques-uns d'entre vous qui, par la conception de leur tâche, me font juger les autres et me donnent confiance.

« Animés du même esprit, j'espère, chers anciens collègues, que nous aurons du plaisir à travailler ensemble (il n'y a pas de bon travail sans plaisir) pour le plus grand bien de l'école vaudoise. »

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

L'A.V.M.G. organise à l'intention de ses membres et du Corps enseignant deux semaines de ski pendant les vacances de printemps.

1. Un cours de ski du lundi 29 mars au samedi 3 avril à la Cabane militaire de Bretaye. Prix du cours : Fr. 50.— pour les membres de l'A.V.M.G., Fr. 60.— pour tous les autres participants. Ces prix comprennent : le voyage Bex-Bretaye et retour, le logement et la pension, les leçons par des instructeurs expérimentés. Les membres de notre association bénéficient d'un subside de Fr. 10.— déjà déduit. Les participants seront répartis en groupes de dix environ, selon leurs aptitudes. Il y aura un groupe de débutants.

Le trajet Lausanne-Bex et retour se fera au moyen d'un billet collectif si le nombre des participants le permet. Veuillez l'indiquer en vous inscrivant.

2. Un camp de ski du lundi 5 avril au samedi 10 avril en haute montagne pour skieurs expérimentés à la cabane Britannia. Des excursions seront organisées de cette base. Coût du camp : Fr. 60.— pour les membres du C.A.S. ou du C.S.F.A., Fr. 70.— pour les non-membres. Un subside sera accordé aux membres de l'A.V.M.G. Ces prix comprennent : le voyage Vevey-Zermatt et retour, le logement à la cabane, une partie du ravitaillement, le transport du ravitaillement.

en cabane, les excursions. Le nombre des participants à ce cours sera limité à 18.

Prière de s'inscrire pour l'un de ces cours ou les deux auprès de M. Yersin, av. de la Gare 10, Vevey. Votre inscription faite, vous recevrez une circulaire vous donnant tous les renseignements complémentaires.

Le comité de l'A.V.M.G.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

ASSEMBLÉE STATUTAIRE du 26 février 1948

Présidence : I. Matile

Le plaisir de se retrouver entre collègues, d'ébaucher un brin de causette étant incompatible avec la rapidité du service des consommations, ce n'est qu'à 10 h. 25 qu'au milieu d'un « ah ! » général de satisfaction, la séance fut ouverte. Elle débuta par la bienvenue souhaitée à nos invités, délégués de l'U. A. E. E. (Madame Grangier) de l'U. I. G. dames (Mademoiselle Meyer) du Syndicat national des Instituteurs de l'Ain (M. Comte) de la Romande (Pulfer, remplaçant Michel) de la S. P. N. (Rothen), de l'Educateur et Bulletin corporatif (G. Willemmin).

Manquaient à l'appel : Jeanprêtre de la S. P. J. retenu dans sa classe, et le représentant de la S. P. V. ainsi que celui de la Savoie.

Ordre du jour :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec remerciements à Hof... qui voit un peu grand. L'U. I. G. comprend les $\frac{5}{6}$ des instituteurs genevois mais elle n'a tout de même pas 192 membres !

Rapport du président. Dépourvu d'inutiles longueurs le rapport de Neuenschwander rend parfaitement compte de l'activité mouvementée de cette dernière année. Il définit, en termes auxquels leur mesure n'enlève rien de leur énergie, la position de l'Union en face des événements en cours, sur lesquels nous n'insisterons pas ici, de peur de gâter le plaisir que chacun prendra à la lecture du rapport, qui paraîtra comme de coutume dans le numéro spécial.

Rapport acclamé et adopté à l'unanimité. Neuenschwander a représenté dignement l'Union et c'est « dans un fauteuil » qu'il franchira l'épreuve du vote pour le renouvellement de son mandat.

Rapport du trésorier et des vérificateurs. Il faut rendre ici un hommage particulier à Gaudin qui tout en prenant une part active à la conduite de la barque aux côtés de son successeur, tient les comptes d'une manière remarquable. Il est de ces heureuses gens qui font bien tout ce dont on les charge. Merci également aux vérificateurs.

1. Président.

Elections statutaires

Un seul candidat : **A. Neuenschwander**, président sortant. Il obtient la quasi totalité des suffrages et remercie de cette marque de confiance dont il voit avec modestie le motif dans l'action du comité tout entier.

Obtiennent une voix chacun : *Dubosson* et *Pandore* (ces deux candidats nous sont inconnus. Il s'agit vraisemblablement d'une plaisanterie).

2. Vice-présidents.

Matile décline toute réélection, la convention qui l'avait lié à ce poste n'ayant effet que pour une année. Panosetti se retirant également, les deux postes seront occupés respectivement par *Ulysse Magnenat* (82 voix, 1er vice-président) et G. Hof (79 voix, second).

3. Comité.

Tout va comme sur des roulettes et c'est au tour du comité de prendre... le fauteuil.

Le comité sortant est réélu en bloc à cette différence que Noul qui nous a quittés (pour un fauteuil !) sera remplacé par Bölsterli (G.) qui nous revient après une trop longue éclipse.

4. Vérificateurs des comptes pour 1948.

Graf, Pühl, Bölsterli (E.), Voïtchowski.

Délégations.

S. P. R. : Duchemin, Gaudin, Lagier (Matile).

Bulletinier : Sur proposition de Lagier, combattue par Jaquet, c'est en effet à l'assemblée qu'il appartient de « plébisciter » le bulletinier. L'auteur du présent compte rendu ne tire aucune vaine gloire de l'unanimité qui s'est faite sur son nom, pensant avec raison que le Mémorial du Grand Conseil y est pour quelque chose.

Fédération et Cartel : Neuenschwander, Gaudin, Bölsterli (G) et Hof. L'un d'eux devra vraisemblablement accepter la charge de secrétaire de la Fédération à laquelle Haubrechts renonce pour des raisons parfaitement compréhensibles : il estime que le secrétaire de la Fédération doit *ipso facto* accéder au Comité de l'Union pour des raisons pratiques tout autant que de prestige. C'est ici l'occasion de remercier Haubrechts du travail consciencieux et intelligent qu'il a accompli à la Fédération.

Jury d'examens de stage : G. Bölsterli, Etienne, Gaudin, Germond, Hof, M. Jaquet, Lagier, Matile, Moeri, Panosetti, Nussbaum, Vogel.

Commissions de nominations : G. Bölsterli, Hof, Matile, Magnenat, Marggi, Nussbaum, Ravel.

Croix-Rouge : Magnenat.

B. G. A. : Gaudin.

Ecolier Romand : Passello.

Pour l'Avenir : Gaudin.

Pro Familia : Dessoulavy.

Cartel d'hygiène : Pautex.

A. G. M. E. P. : Fons.

Cotisation 48 : La proposition du trésorier (18 fr.) est admise à l'unanimité... qui demeurera la caractéristique de cette assemblée statutaire !

Pendant le dépouillement, prennent la parole au nom de leurs associations : Mme Grangier, Pulfer, Rothen et Comte (Mlle Meyer se réserve pour le banquet, et Willemin n'est pas décidé).

Salutations, amitiés, vœux, préoccupations sont tour à tour l'objet des aimables discours prononcés par nos hôtes que le président de l'assemblée remercie au nom de l'Union.

Séance levée à midi.

Nous lèverons le rideau sur la suite dans un prochain bulletin.

Matile.

U.I.G. - DAMES

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE

du 26 février 1948 (Brasserie Centrale)

La séance est ouverte à 15 h. 20 par Mlle Meyer, présidente, qui souhaite la bienvenue à tous nos membres et aux représentants des diverses sections de la S.P.R. et du Syndicat de l'Ain.

1. Le procès-verbal de l'assemblée statutaire de février 1947 est lu et adopté.

2. Mlle Meyer nous annonce la récente adhésion de Mlle May Gindre.

Elle recommande aux collègues non assurées contre les accidents de ne pas négliger cette précaution et rappelle que celles qui n'ont pas touché entièrement l'allocation d'automne 47 pour cause d'accident doivent s'annoncer par écrit au comité.

La séance de la Fédération du corps enseignant a dû être ajournée, à la demande de nos collègues de l'enseignement secondaire.

L'Union a souscrit une part de 50 francs au Village Pestalozzi.

La présidente remercie toutes celles qui ont répondu à notre appel en faveur de nos collègues autrichiennes et françaises et nous transmet encore des demandes d'échange de correspondance ou de vacances.

Puis elle donne la parole à M. Dunand qui nous parle brièvement du cours de travaux manuels que Genève doit organiser cette année et nous prie instamment de chercher des logements pour nos hôtes.

Dans un *rapport* remarquablement complet et détaillé, notre présidente retrace ensuite l'activité administrative, pédagogique et sociale de notre section pendant le dernier exercice. Elle saisit cette occasion pour remercier toutes celles qui ont participé à cette activité, en particulier Mme Frommel qui se retire aujourd'hui du comité.

Mlle Chappuis, vice-présidente, remercie Mlle Meyer dont le rapport est adopté à l'unanimité avec de chaleureux applaudissements.

4. Délaissant momentanément l'ordre du jour, Mlle Meyer donne ensuite la parole à nos invités qui nous apportent tour à tour les messages de leurs associations: M. Pulfer (S.P.R.), M. Rothen (S.P.N.), M. Comte (Syndicat de l'Ain), M. Neuenschwander (U.I.G. Messieurs), M. Matile (Fédération des fonctionnaires) et Mlle Hermatschweiler (U.A.E.E.).

5. Le *rapport de la trésorière* (Mlle Berney) nous annonce l'état réjouissant de nos finances qui nous permettra de faire face sans angoisse aux charges à venir. L'aide à St-Jean d'Aulph a pu continuer, avec la participation de nos collègues de l'Amicale (1265 fr. au total).

Mlles Lavanchy et Murset, vérificatrices, remercient Mlle Berney de son travail consciencieux et l'assemblée lui donne décharge avec reconnaissance.

Vient ensuite un très bref rapport de Mme Dottrens sur les comptes de l'ouvrage.

6. La présidente ayant accepté une réélection est chaleureusement acclamée.

7. Election du comité : Mlle Forney veut bien remplacer Mme Frommel, démissionnaire. Les autres membres du comité sont réélus à mains levées.

8. Les vérificatrices et les déléguées acceptent elles aussi de conserver leurs mandats. C'est Mlle Quartier qui remplacera Mme Frommel au Cartel.

9. La cotisation reste fixée à 20 fr.

Aucune proposition individuelle n'étant parvenue au comité, la séance est levée à 17 heures.

Bl. Godel.

NEUCHATEL

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE NEUCHATELOISE

Compte rendu financier pour l'année 1947

I. Caisse générale

a) Entrées

Cotisations centrales :

432 cotisations à 25.—	10 800.—	
12 cotisations à 12.—	144.—	10 944.—

Cotisations suppl. 1946 :

236 cotisations à 5.—		1 180.—
-----------------------	--	---------

Ristournes : Ass. R. C.

54.65

Ass. Accidents

96.20

150.85

Intérêts : Livrets d'épargne

146.80

Titres

105.—

Compte de chèques

1.40

253.20

TOTAL DES ENTRÉES :

12 528.05

b) Sorties

Administration

1 752.—

Cotisations romandes

4 620.—

Assemblées

1 732.65

Délégations et réceptions

454.50

Fédération des fonctionnaires

168.—

Subventions : Exposition scolaire

250.—

IXe année

250.—

Institut Rousseau

200.—

Divers

95.—

795.—

Frais généraux

709.64

TOTAL DES SORTIES :

10 231.79

Total des Entrées	12 528.05
Total des Sorties	10 231.79
Augmentation de l'Actif	2 296.26

II. Caisse d'Entraide

a) Entrées

19 cotisations à 5.—	95.—
Intérêts Livrets d'épargne	155.15
Intérêts sur Titres	518.35
Intérêts sur Cédule de prêt	0.50
TOTAL DES ENTRÉES :	769.—

b) Sorties

Allocation à un orphelin (3e annuité)	150.—
Intérêts sur Titre	10.25
Impôts	76.65
TOTAL DES SORTIES :	236.90

Total des Entrées	769.—
Total des Sorties	236.90
Augmentation de l'Actif	532.10

Travers, le 15. II. 48.

S. E. ou O.

Will. Porret, caissier S. P. N.

S. P. N. — ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Rapport du président.
3. Rapport du caissier et des vérificateurs.
4. Budget pour 1948 ; fixation de la cotisation annuelle.
5. Rapport du président de l'Exposition scolaire.
6. Divers.

Comité central.

APPEL AUX MEMBRES DE LA S. P. N.

Notre jeune collègue de Brot-Dessus, Mlle Silva Siegrist, vient d'être gravement frappée par le sort. La ferme où elle habitait avec sa mère a été détruite par le feu. L'incendie a éclaté pendant que toute la maisonnée, ainsi que les voisins, assistaient à la cérémonie du centenaire. Rien n'a pu être sauvé. Mlle Siegrist y a tout perdu : mobilier, en partie d'acquisition récente et pas encore assuré, lingerie, vêtements, même son traitement de février qu'elle venait de toucher. Il ne reste à sa mère et à elle, que les vêtements qu'elles portaient au moment de l'incendie.

Le Comité central estime qu'il est de notre devoir de secourir une telle détresse. Il a chargé les Comités de section d'organiser une souscription dans les collèges de chaque district. Nous saurons répondre à cet appel, prouvant ainsi que, dans nos rangs, la solidarité n'est pas un vain mot.

S. Z.

DES ARDOISES POUR LE TYROL

Avec l'autorisation du département, le C.C. se propose, comme l'an dernier, de faire cadeau à nos collègues du Tyrol des ardoises usagées qui pourraient être recueillies à la fin de l'année scolaire.

Il s'agit des ardoises appartenant aux élèves libérés de l'école au printemps, et qui voudront bien les céder en faveur d'autres enfants dénués de tout. Ces ardoises, proprement lavées, pourront être remises au Collège de la Promenade, à Neuchâtel. Nos collègues du chef-lieu se chargeront de l'expédition.

L'envoi de l'année dernière a été reçu avec une telle reconnaissance que cela doit nous engager à récidiver. Merci.

S. Z.

JURA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE

Aux membres et aux sections de la S.P.J. :

L'art. 14 de nos statuts règle les attributions de l'assemblée générale de la S.P.J. soit du congrès. Sa lettre c) dit : discussion des propositions présentées par le comité central, les sections ou les membres.

Les sections ou les membres qui auraient des propositions à soumettre au congrès sont invités à les faire parvenir, par écrit, au soussigné avant le 31 mars prochain, afin qu'elles puissent paraître dans le rapport du congrès qui sera envoyé à tous les membres avant la fin d'avril.

Exceptionnellement, des annonces pourraient encore être insérées jusqu'à cette date.

D'avance merci.

Le président S.P.J. : Chs Jeanprêtre

Bienne (Coteau 30).

UN VŒU AVANT LE CONGRÈS JURASSIEN

Il est donc fixé au 5 juin prochain. On y est vite... On aimerait alors que notre rapporteur ait la satisfaction de voir son rapport sorti de presse assez tôt et expédié aux membres suffisamment à l'avance pour qu'ils puissent l'étudier sérieusement. C'est là, semble-t-il, une des grandes conditions du succès de ce Congrès jurassien du corps enseignant. Lors d'autres congrès, jurassiens ou romands, on a entendu trop de collègues répéter à qui voulait l'entendre : « C'est arrivé trop tard. On n'a pas eu le temps de l'ouvrir ! » Même si cette excuse n'était qu'à moitié vraie, ne donnons plus l'occasion de l'entendre le 5 juin.

Reber.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

CHRONIQUE DES GRANGETTES (III)

Mais c'est le

dimanche 14 décembre

à l'aube, que j'ai eu vraiment de la chance, en compagnie d'un camarade ornithologiste passionné. Temps légèrement couvert, calme, sol gelé, thermomètre à -3° C. Il fait nuit encore quand je franchis le pont de l'Eau-Froide. Une vingtaine de *Cygnés* y ont cherché un refuge nocturne, et sommeillent, le bec enfoui sous une aile. Ne les avez-vous jamais plaints, et ne vous êtes-vous pas demandé comment leurs pattes pouvaient supporter l'eau glacée de l'hiver ? Examinez donc une patte d'oiseau avec vos élèves. De quoi est-elle composée ? D'os, d'une peau écailleuse et dure, de ligaments. Pas de muscles, ils sont plus haut, sous le revêtement de plumes ; l'innervation est réduite, l'irrigation sanguine aussi, et leur sensibilité thermique doit être bien faible. Maintenant, vos élèves ne les plaindront plus. La nature a fort bien fait les choses et l'adaptation semble parfaite...

Tout est silencieux dans les roseaux, jusqu'à mi-chemin des Grangettes. Et brusquement, l'alerte, bien involontaire, joue. Elle est donnée par les *Corneilles noires*, qui s'enfuient bruyamment. Les *Colverts* à leur tour, répondent, et c'est un couple, puis deux, qui quittent la roselière où ils ont passé la nuit. Enfin, le gros de la troupe s'envole vers le large, à grands coups d'ailes, à l'arrivée des premiers intrus du jour. Ce système d'alerte a été signalé en son temps par Galli-Valerio (association Marmotte-Chamois), et nous-mêmes, au Parc national, l'avons souvent mis à profit pour trouver les Cerfs. Le planton A.O.L. était en l'occurrence le casse-noix !

Mais nous tenons aussi à être les premiers

au Grand-Canal

Nous nous installons confortablement au pied d'un peuplier, enroulé dans notre pèlerine, car il fait bigrement froid, et nos doigts engourdis ont bien de la peine à manier la molette des jumelles. Les eaux calmes grouillent d'une multitude d'oiseaux, les uns mal réveillés encore, les autres en pleine pêche déjà. Nous y discernons les inévitables *Grèbes* (castagneux, à cou noir, huppé). L'extrémité du môle offre le spectacle classique du matin, qui se renouvelle chaque fois et dont on ne se lasse jamais...

Quatre *Hérons* méditent, immobiles. Un groupe de *Cormorans* est debout sur l'enrochement, d'autres nagent et plongent. D'autres encore promènent dans le ciel gris leur croix noire. Il y en a quinze environ. Pour le reste, nous attendons le lever du soleil et une meilleure lumière. Tout à coup, à 10 m. de nous, un oiseau de la taille du Canard se pose sur l'eau. Il est plus élancé, le corps est gris, le cou plus clair, la tête brune. Son bec orange, assez long, est brusquement recourbé vers le bas à son extrémité. Il nage, il plonge, et souvent prend une attitude bien caractéristique, en avançant, en demi-plongée, la moitié inférieure

de la tête sous l'eau. Nous l'observons pendant de longues minutes, jusqu'à ce que, méfiant, il s'envole. C'était une femelle de *Harle brève* (*Grand Harle*). A l'instar du Pic, il niche et couve dans les troncs d'arbre, entre 3 et 12 mètres de hauteur. Si vous tenez à savoir comment la nichée quitte son gîte, relisez l'étude de M. Weber, dans «Nos Oiseaux». (Nos 168-169, 175-176 et 182.)

Une *Buse* est immobile sur un des peupliers de la berge, et elle ne partira que lorsque nous plierons bagage. Dans le ciel, nous entendons un sifflement long, doux et pénétrant à la fois, qui s'entend de loin. A n'en pas douter ce sont des *Courlis cendrés*. Ils passent au-dessus de nous, en un vol élégant, le corps effilé précédé d'un bec allongé, mince, arqué vers le bas. Très sociables et curieux aussi, il est facile de les attirer en imitant leur cri.

Le soleil enfin se lève,

et les paris sont ouverts. Qu'allons-nous découvrir ? Cela n'ira pas sans peine, car si les mâles des Canards sont faciles à reconnaître, il n'en va pas de même des femelles. Eliminons, pour commencer, les nombreux *Morillons*, *Milouins* et *Foulques*. Parmi eux, nous distinguons tout d'abord quatre Canards, probablement deux couples. Le mâle est gris-cendré, uniforme à distance ; l'extrémité postérieure du corps est noire. Aucun doute n'est possible. Ce sont des *Canards chipeaux*. Puis cinq femelles, assez ternes, d'un gris mêlé de brun. Mais leur front bombé, faisant avec le bec un angle plus fermé que chez l'espèce précédente, nous fait penser à des *Canards siffleurs*. Enfin quelques couples du magnifique *Souchet*, dont j'ai parlé dans ma première chronique. Nous avons tout le temps de les examiner à loisir. Le bec d'abord, qui s'impose d'emblée. Caricatural, comme dit Géroudet, il prolonge le front, s'étale en spatule, atteint une longueur égale à celle de la tête. Grotesque, vraiment ! La tête est verte, les flancs sont clairs avec une tache orange, la queue sombre. C'est un de nos plus beaux Canards avec les Colverts, que nous avons pu approcher à 40 m. environ. Peut-être y a-t-il aussi quelques *Garrots* ? Leur grosse tête polygonale, brune, surmonte chez la femelle un collier blanc. Les mâles, en s'envolant, produisent avec leurs ailes un son de clochette (*Bucephala clangula* pour les latinistes !) Ils méritent bien le surnom de « Senaillons » que leur donnent les habitués du lac.

Et ce n'est pas tout. Trois Canards nous frappent par la petitesse de leur taille. Des *Sarcelles* ? Très probablement, mais lesquelles ? Les mâles sont absents, et il nous est difficile de reconnaître le miroir de leurs ailes. Nous optons, vu la saison, pour la *Sarcelle d'hiver*, et nous aurons l'occasion, d'ici le mois de mars, de l'observer plus à loisir.

Je cite pour mémoire le menu fretin des berges (*Spioncelles*, *Berge-ronnettes grises et jaunes*).

Pour résumer, nous avons compté, ce matin-là, au moins une vingtaine d'espèces. Cela ne vaut-il pas la peine de se déranger ? Mais ne tombons pas dans le travers de maint systématicien, qui est d'établir un catalogue aussi riche que possible et de battre des records. Il le

faut, du point de vue de la répartition des espèces et du passage. Mais il y a un plaisir plus grand encore à étudier les mœurs et le comportement des diverses espèces, leur bon et moins bon caractère, leur biologie en un mot. Cette deuxième partie de l'étude demande au préalable une systématique bien en place.

Il est 9 heures. Les premiers promeneurs et pêcheurs vont arriver, et, avec les bateaux munis d'un moteur, auront vite fait de disperser tout ce petit monde aux quatre coins du lac. L'après-midi, il y aura bien des chances pour que le spectacle ne soit pas le même.

Edm. Altherr.

57^e COURS NORMAL

DE TRAVAIL MANUEL ET D'ÉCOLE ACTIVE

12 juillet au 7 août — 27 septembre au 23 octobre

Les départements cantonaux de l'instruction publique ont reçu les prospectus : **blanc**, pour le cours d'été (12.7 au 7.8)

bleu, pour le cours d'automne (27.9 au 23.10).

Ils donneront en temps utile tous les renseignements nécessaires à ceux qui, nombreux espérons-le, désireront s'inscrire pour l'un ou l'autre de ces cours.

COURS DE GENÈVE (12 juillet au 7 août)

Premier cours romand depuis 1927, nul doute que ce cours attirera bon nombre de participants des six pays où fleurit la langue de Voltaire.

Ne tardez donc pas à demander un prospectus ; et, envoyez votre bulletin d'inscription au département de l'instruction publique **avant le 5 avril**.

D'ores et déjà nous vous souhaitons une cordiale bienvenue. Nous nous réjouissons de vous voir arriver en masse, et nous mettrons tout en œuvre pour vous rendre le séjour agréable autant que profitable. Comme il se doit, le cours aura lieu « dans un site idéal », mais le site n'est pas tout ; aussi ferons-nous tout ce que nous pourrons (et vous savez que quand les Genevois veulent...) tout ce que nous pourrons, donc, pour que vous remportiez de ce cours le meilleur souvenir.

Travaux manuels... ils ont leurs partisans et leurs détracteurs, mais il ne fait plus de doute pour personne qu'ils peuvent constituer un appoint précieux et à l'enseignement et à l'éducation. Seulement, pour pouvoir y recourir il faut posséder certains éléments de technique — que les cours suisses ne sont bien sûr pas les seuls à dispenser — mais qu'on acquiert, en les suivant, dans les meilleures conditions : maîtres de cours au bénéfice d'une longue expérience, ambiance, bon esprit, saine émulation.

Ecole active... ne parlons pas ici de partisans et de détracteurs, la poudre est trop sèche ! Disons simplement que ces cours vous permettront de renouveler l'intérêt de vos leçons en y faisant participer activement vos élèves. Il ne s'agit pas de « méthodes actives », il s'agit du principe vieux comme le monde, en vertu duquel on prend de l'intérêt

à son travail dans la mesure où on a l'impression de créer (ou de recréer) en soi ou hors de soi, quelque chose de jamais vu, de son propre point de vue.

Donc bienvenue à tous ! Rendez-vous à Genève entre le 12 juillet et le 8 août, pour l'un des cours dont la liste suit :

Travaux manuels

1. Cours préparatoire :	du 19 juillet au 7 août	Fr. 52.—
2. Cartonnage :	du 12 juillet au 7 août	Fr. 70.—
3. Cartonnage, perfectionnement :	du 12 au 24 juillet	Fr. 48.—
4. Travail sur bois :	du 12 juillet au 7 août	Fr. 70.—
5. Travail s. bois, perfectionnement :	du 26 juillet au 7 août	Fr. 55.—
6. Menuiserie élémentaire :	du 12 au 24 juillet	Fr. 48.—
7. Sculpture :	du 12 au 24 juillet	Fr. 48.—
8. Sculpture, perfectionnement :	du 26 juillet au 7 août	Fr. 55.—
9. Travail sur métaux :	du 12 juillet au 7 août	Fr. 70.—

Ecole active

11. 1e et 2e années scolaires :	du 12 au 24 juillet	Fr. 40.—
13. 3e et 4e années scolaires :	du 26 juillet au 7 août	Fr. 40.—
14. Degré supérieur :	du 26 juillet au 7 août	Fr. 40.—
15. Biologie :	du 12 au 22 juillet	Fr. 40.—
16. Physique-chimie :	du 26 juillet au 5 août	Fr. 40.—
18. Culture de la musique populaire :	du 19 au 24 juillet	Fr. 35.—
19. Dessin technique :	du 30 juillet au 7 août	Fr. 35.—
20. Dessin au tableau noir :		
tous les degrés :	du 19 au 24 juillet	Fr. 35.—

Nous nous sommes laissé dire que le programme d'excursions et de distractions réserve d'heureuses surprises : Nous n'en dirons qu'une chose, c'est que *Kraft durch Freude* ne nous inspire pas : rien de plus ou moins obligatoire, pas d'excursions Cook. Des collègues seront à disposition pour vous conduire ici ou là dans le cadre des réjouissances prévues... et nous comptons sur vous pour vous laisser conduire là ou ailleurs au gré des nouvelles amitiés nouées.

A cet été, chers collègues !

Commission de presse 57e cours.

BIBLIOGRAPHIE

Aux Editions Labor et Fides, Genève.

Nicolas de Flue, l'histoire et la légende, par Robert Centlivres.

L'auteur s'est appliqué à de patientes recherches. Si le Nicolas de Flue qui sort de sa plume respectueuse est dépouillé des ornements d'une légende superflue, le lecteur aura du moins la satisfaction de se trouver en face d'un personnage authentique et bien vivant, immortel témoin de son Maître.

Ce livre débute par une préface fort pertinente du professeur Karl Barth.

CONDITIONS DE FAVEUR AUX MEMBRES DE LA S.P.V.

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon



HORTICULTEUR - FLEURISTE - GRAINIER

Maison fondée en 1847

Lausanne

Rue Marterey 40-46 - Chèques post. II. 1831

Téléphone 2 85.11

MEMBRE FLEUROP

Qu'est-ce que

«LE PLAISIR DE LIRE?»

C'est une Société romande, fondée en 1923, qui n'a aucun but lucratif, mais vise seulement à servir les amateurs de lectures de choix en leur procurant au plus bas prix des œuvres des meilleurs auteurs.

Demandez ses éditions à votre libraire, ou, mieux, achetez-les par abonnement et pour **5 fr. par an** vous enrichirez votre bibliothèque de trois ou quatre volumes, selon leur importance, que vous recevrez dans le courant de l'année.

SECRÉTARIAT: M. ZAHND, instituteur, chemin des Clochetons, 19, Lausanne, tél. 4 03 93
Cpte de ch. postaux II. 1761. **Encore disponibles:** Balzac: Le Colonel Chabert. — Gouzy: Le Nord est pire. — Daudet: Le Petit Chose. — Zahn: Le Diffamateur. — Maupassant: La Rempailleuse. — A. de Chambrier: Sibylle, etc.

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables:

en feuilles détachées 10 à 4 cent.

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE

Fr. 5.—

Fr. 5.—

Fr. 3.50

F. FISCHER ZURICH 6

Turnerstr. 14

Demi-siècle de travail

C'est là notre force

un choix considérable...

L'Enfant Prodigue

MARX

Brienzer Rothorn

Altitude 2349 m.

**L'excursion favorite dans l'Oberland bernois
Des impressions inoubliables pour les écoliers**

Connu par son panorama unique

Ouverture de la saison: 5 juin 1948

Fermeture de la saison: 26 septembre 1948

TARIF DU CHEMIN DE FER pour les écoles

Brienz-Rothorn-Kulm, jusqu'à 16 ans Simple: Fr. 3.25 Retour: Fr. 3.50
plus de 16 ans " " 4.25 " " 4.75

Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis

Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM pour écoles et organisations de jeunesse

	Jusqu'à 16 ans	Plus de 16 ans
Potage et pain	Fr. .85	Fr. 1.—
Café simple avec pain	Fr. 1.10	Fr. 1.20
Café complet	Fr. 1.80	Fr. 2.—
Potage, pâtes aux tomates et salade	Fr. 2.50	Fr. 3.—
Saucisson de St-Gall (Schüblig) et salade aux pommes de terre	Fr. 2.50	Fr. 3.—
Simple, mais bon dîner ou souper	Fr. 3.50	Fr. 4.30
Gîte dans le confortable dortoir: matelas, oreiller et couverture de laine	Fr. 1.—	Fr. 1.50

Plus service

**Prix global pour: dîner, logement dans dortoir,
café complet et service seulement Fr. 6.70 | Fr. 8.50**

PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier agréable, 60 cm. de large, du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12 %.

ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS. Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la Direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable. **Très important!**

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Tél. Brienz 2 81 41

HOTEL ROTHORN-KULM

Tél. Brienz 2 80 54

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur: André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin: G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces:

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

TR **SIMMEN** + CIE

Meubles + Décoration

Rue de Bourg 47, 49

LAUSANNE

Vient de paraître

„A CAPPELLA“

Recueil de chœurs mixtes et chansons populaires groupés par Carlo Boller

1^{ère} partie : CLASSIQUES ET ROMANTIQUES

2^{ème} partie : CHANSONNIER ROMAND

3^{ème} partie : CHANSONNIER BOLLER

4^{ème} partie : CHANSONS POPULAIRES

A CAPPELLA recueil complet Fr. 7.50

A CAPPELLA I (1^{ère} et 2^{ème} parties) » 5.—

A CAPPELLA II (3^{ème} et 4^{ème} parties) » 4.50

AUX EDITIONS FŒTISCH

Fœtisch Frères S. A.

VEVEY

LAUSANNE (Caroline 5)

NEUCHÂTEL